La gestion de la pêche de loisir dans les aires marines protégées

Outils de gestion et de planification



2.1.4 - Fiche S1 Estimation de la fréquentation du site par comptage visuel

mise à jour: 09/04/2013

Fiche S1 Estimation de la fréquentation du site par comptage visuel

Caractérisation de la fréquentation de l'AMP par les pêcheurs récréatifs, par des comptages visuels, réalisés depuis un bateau ou depuis la côte. Ce suivi permet de recueillir des données qualitatives et quantitatives sur les différents types de pratiques et leur impact sur le site. (Il est complémentaire au suivi de la fiche S2).



Observation aux jumelles depuis l'estran dans les Côtes d'Armor - © VivArmor Nature

Type de suivi

Comptage (bateau/depuis la côte)

Charte pêche de loisir

Étude sans lien avec les engagements de la Charte nationale.

Coût estimé

- Obtenir un état initial de la fréquentation du site par les pécheurs récréatifs et une première estimation des pratiques, pratiquants, et de leur interaction avec la ressource et les habitats.
- Compléter et recouper les données recueillies avec celles des enquêtes socio-économiques.
- Le cas échéant, compléter les comptages réalisés par survol, pour coupler les résultats et adopter une démarche tridimensionnelle avec les enquêtes socio-économiques (quantitativement par survol et terrain et qualitativement par enquêtes) – voir Fiche S2.
- Estimer les moyens à mobiliser pour de futures
- Représenter spatialement la variabilité temporelle. de fréquentation sur le site (selon les jours, les saisons et les années); si possible coupler avec la cartographie des habitats.
- Gérer les usagers dans le cadre d'un plan de

Tous droits réservés © - Propriété de l'OFB